

BILAN DE COMPETENCES

Public

- Salariés ou agents souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan
- Demandeur d'emploi souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : 1 participant

Salariés du secteur privé et/ou public

- Sur le temps de travail : l'accord de votre employeur est nécessaire ;
- En dehors du temps de travail : vous n'êtes pas tenu d'en informer votre employeur ;
- Partiellement sur le temps de travail : une négociation avec votre employeur est nécessaire pour vous libérer de vos heures de travail.

Modalités et délai d'accès

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session

Présentation générale

vos parcours est individualisé, adapté à votre/vos objectifs professionnels, en adéquation avec la réalité de votre vie, de vos compétences et de la réalité du territoire, afin d'optimiser vos chances de réussite professionnelle de manière durable, à travers la concrétisation de votre projet professionnel dans la matière.

L'utilisation de tests vous permet d'apprendre à mieux vous connaître, de comprendre plus en profondeur votre mode de fonctionnement, mais également d'identifier vos talents, vos potentiels, vos aptitudes et de valoriser vos compétences à travers un projet professionnel cohérent.

Objectifs

Le bilan de compétences a pour but de dessiner votre profil sur le plan professionnel, en mettant en place des actions visant à analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (articles L.6313-4 et R.6313-4).

Une bonne connaissance de soi, de son mode de fonctionnement, de ses compétences, de ses leviers motivationnels, mais également de ses limites, permettent de prévenir les risques psychosociaux en milieu professionnel, préserver ainsi votre santé dans le temps, mais également vous permet de sécuriser votre avenir professionnel en choisissant un projet professionnel en phase avec votre être et vos capacités, ce qui vous assurera une sécurisation professionnelle à long terme.

les objectifs peuvent être:

- D'évolution :

Résultats ou impacts attendus de la formation.

Des indicateurs de « performance » mesurables peuvent être utilisés (recrutement...).

Évaluer l'atteinte des objectifs suivants : connaissance de soi, identification de ses talents, potentiels, aptitudes, axes d'amélioration, motivations, cohérence entre profil/poste visé/offre et la demande à l'échelle du territoire, validation de projet, construction du plan d'action, réalisation du plan d'action, selon ce qui a été défini lors de la phase préliminaire, mesure d'impact à l'aide du résultat des enquêtes métiers, de la phase de conclusion, en utilisant la synthèse de restitution, ainsi qu'une évaluation sous-forme d'enquête téléphonique et/ou mail à destination du bénéficiaire du bilan de compétences à J + 6 mois.

- Pédagogiques :

Qui permettent d'identifier les connaissances, capacités, habiletés comportementales que les participants devront avoir acquis à l'issue de la formation (et qui seront mesurables).

- Définir le profil et les motivations du bénéficiaire à l'aide tests psychométriques.

- Objectiver la faisabilité du projet professionnel visé

Contenu du bilan de compétences

Le bilan de compétences comprend obligatoirement :

Une première prise de contact en distanciel ou en présentiel, dans une démarche volontaire de votre part.

Trois phases, dont :

1. La phase préliminaire qui permet :
 - d'analyser votre demande et vos besoins ;
 - de déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins ;
 - de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

2. La phase d'investigation qui permet :

- de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ;

Ou bien

- d'élaborer une ou des alternatives pour votre projet futur.

3. La phase de conclusions :

Il peut y avoir plusieurs conclusions envisagées. À partir d'entretiens personnalisés, elle vous permet :

- de vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- de recenser les conditions et moyens qui favorisent la réalisation de votre projet professionnel ;
- de prévoir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel. Vous pouvez notamment bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire du bilan de compétences.

Un suivi à 6 mois pour faire le point sur votre situation, sous forme de questionnaire à compléter à distance.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Un livret d'accompagnement sera remis au bénéficiaire, ce livret sera composé :
 - De ressources gratuites, notamment les sites incontournables en matière d'informations de droit commun sur les métiers, formations, aides possibles, sur l'accès à des données statistiques.
 - De documents capitalisant l'expérience personnelle et/ou professionnelle
 - De documents d'identification des motivations
 - D'enquête terrain
 - De diverses exercices pratiques
 - Des tests psychométriques

Méthodes :

- Active
- Explicitation
- Interrogative...

Modalités :

- Présentiel ou à distance
- Point en début d'entretien, état d'avancement du travail personnel demandé, et de la réflexion du bénéficiaire au jour de l'entretien;
- Synthèse de l'entretien du jour;
- Point en fin d'entretien, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.
- Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

Moyens d'encadrement du bilan de compétences

MaBaze s'engage à adapter chaque bilan aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Compétences / Capacités professionnelles visées

Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation.

Elles peuvent être :

- Techniques
- Relationnelles
- Managériales
- Organisationnelles
- Analytiques
- Linguistiques
- Informatiques
- Transversales...

Durée

Durée totale : 15 heures

Lieu(x)

Au cabinet ou à domicile du client ou en visio

Coût par participant

Prix : 1930 €

Accessibilité

Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.

Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.

Responsable de l'action

Contact

ZECCHIN Marion, mabaze-formationen@outlook.fr

Suivi de l'action

Feuilles de présence.

Questions orales (dialectique), écrites, Quizz et tests